

## Plutôt que la normalisation, l'autodétermination!

### Prise de position sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre

5 Les mouvements de libération des homosexuel-le-s et bisexuel-le-s se trouvent aujourd'hui à un tournant : plusieurs revendications des dernières décennies ont été entendues ou se sont déplacées, les discriminations manifestes ont diminué. Pourtant, encore aujourd'hui, la discrimination est présente, mais de manière latente. Les femmes lesbiennes sont souvent doublement discriminées. Les médias réduisent généralement l'ensemble du mouvement queer au mouvement gay. Même au sein des cercles gay et lesbien, la bisexualité n'est pas reconnue comme un mode de vie. Le fait que le taux de suicide parmi les jeunes

10 homosexuel-le-s ou bisexuel-le-s soit toujours bien plus élevé que parmi les hétérosexuel-le-s prouve que la société n'accepte toujours pas une forme de sexualité basée sur d'autres modèles. Les objectifs du mouvement doivent en conséquence prendre une autre direction et revendiquer que tous les modes d'orientation sexuelle et d'identité de genre soient traités de façon égale.

15 La discrimination a pour origine une situation d'insécurité généralisée. La société capitaliste réagit toujours de la même façon à celles et ceux qu'elle désigne comme différent-e-s : ils-elles sont toujours rendu-e-s responsables d'un échec économique ou de la perte de leur position sociale. En réalité, le système capitaliste est le seul coupable. Les individus qui vivent une orientation sexuelle non hétérosexuelle ou un genre qui n'est pas clairement

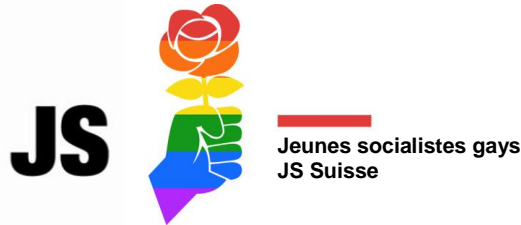
20 défini comme féminin ou masculin sont souvent perçus comme des menaces, parce ils-elles résistent à toute tentative de classement dans un système prédéterminé.

En tant que jeunes de gauche, nous ne devons pas nous laisser récupérer par l'embourgeoisement progressif du mouvement. Les homosexuel-le-s bourgeois-e-s se soumettent à des normes aussi rigides que celles des hétérosexuel-le-s. Ils-elles optent pour

25 un mode de vie conforme à des normes attendues, avec le désir d'être accepté-e-s par la société. Notre objectif doit être de dépasser toutes les normes dans ce domaine. Nous voulons une vie libre de toute contrainte. Nous devons déconstruire les représentations de ce qui est « normal » en matière de sexualité et de genre. L'hétérosexualité et la distinction binaire des genres (masculin/féminin) ne sont pas naturels, mais les produits d'un processus

30 social. C'est pour cela que la majorité d'entre nous se perçoivent comme homme ou femme et se comportent selon des rôles de genres déterminés. Le modèle hétéronormatif et la conception binaire des genres qu'il présuppose conduit, dans une société patriarcale, à l'oppression et l'exploitation.

35 Le capitalisme a fondamentalement contribué à cette conception des sexes et des genres. En considérant l'homme comme le seul à pouvoir nourrir sa famille, il a accaparé le travail féminin confiné au sein du ménage et de la famille, lequel n'a jamais été rémunéré. Dans cet ordre social, un couple lesbien est déjà impensable, en raison de la dépendance économique



des femmes envers les hommes. De nos jours, les rapports de production capitaliste se sont transformés : la flexibilisation de la production et des mouvement sociaux ont amené la reconnaissance de nouveaux modes de vie. La division traditionnelle du travail et la séparation entre public et privé disparaissent.

Le mouvement homosexuel s'est intégré dans la société moderne et s'est progressivement institutionnalisé. Revendiquer le droit des homosexuel-le-s au mariage est un moyen de lutter contre l'hétérosexisme, mais c'est aussi une légitimation du concept et des valeurs bourgeoises de la monogamie. Les couples homosexuels ne sont pas à l'abri d'un comportement normatif, même si les normes qu'ils intègrent sont nouvelles. Tous les efforts des homosexuel-le-s bourgeois-e-s ne doivent pas être condamnés en bloc, mais en tous les cas examinés de manière critique. La tendance croissante à faire du commerce sous prétexte de défendre les « intérêts homosexuels » doit aussi être remise en question. Des entreprises capitalistes se sont rendu compte du pouvoir d'achat élevé des couples gays, qui touchent souvent deux salaires pleins, et essaient par tous les moyens d'augmenter leurs bénéfices en prétendant soutenir la cause des homosexuel-le-s. Ce phénomène a entre autre pour conséquence le développement d'une superficialité effrayante au sein de la communauté queer, où certain-e-s tentent d'édicter ce que doivent être une lesbienne ou un gay et comme ils-elles doivent se comporter. Cette tendance normative doit être combattue par tous les moyens, car elle détruit la solidarité entre les individus.

Seule la visibilité nous permettra d'atteindre une véritable acceptation au sein de la société. En apparaissant en public, des individus ne correspondant pas à ce que l'on considère comme « normal », spécialement les jeunes, peuvent servir d'exemple à d'autres ; en se montrant – parfois aussi par le biais de la provocation, ils-elles contraignent l'ensemble de la société à remettre en question les normes qu'elle véhicule. La lutte contre l'homophobie ne doit pas pour autant être perçue comme autonome et détachée d'autres combats politiques. Les droits des femmes, des lesbiennes ou des gays ne pourront être garantis sans une prise de position ferme contre toute forme de racisme. Nous ne tolérons pas que les revendications de la communauté queer soient instrumentalisées pour tenir des propos islamophobes ou racistes. Parmi celles et ceux qui s'identifient comme lesbienne, gay, transsexuel-le ou queer, celles et ceux qui appartiennent à une minorité ethnique doivent être écoutés par l'ensemble de la communauté et leurs droits défendus. Il n'y a pas de hiérarchie : nous devons lutter contre toutes les formes de discrimination, qu'elle vise l'origine, les convictions, l'orientation sexuelle ou le genre d'un individu.

Nous ne pourrions atteindre une transformation durable que si nous faisons évoluer la conscience du public par la visibilité. Nous devons convaincre la société que les normes de matière de sexualité et de genre sont des entraves dans la vie de chaque individu.

**La JS Suisse veut transformer la société en profondeur. Nous revendiquons :**

- L'orientation sexuelle ne doit plus être encadrée par des normes. L'hétérosexualité comme l'homosexualité sont des catégories qui induisent de fausses attentes, une

hiérarchie fixe et des contraintes. Le concept de partenariat doit évoluer. Chaque individu doit pouvoir définir pour lui seul comment et avec qui il veut vivre son amour et sa sexualité. Il n'y a ni vrai, ni faux : pourquoi une femme ne pourrait-elle pas aimer deux hommes ?

80

- La prédétermination des genres doit être abolie. Le modèle binaire, qui ne conçoit que la « masculinité » et la « féminité », ne correspond pas à la réalité. Ces concepts servent uniquement à attribuer aux individus des traits de caractère et des qualités. Beaucoup de gens, pour des raisons biologiques (intersexualité) ou psychiques (trans\*), échappent d'emblée à cette catégorisation. Nous ne devons pas nous retrancher derrière les comportements attendus de notre genre, mais penser et agir selon nos convictions. Pourquoi un homme ne pourrait-il pas porter des hauts-talons ?

85

- Le mariage, institution bourgeoise, doit cesser d'être considéré comme la seule organisation familiale envisageable, tant au niveau légal que social. Une famille ne se base pas sur la parenté biologique mais fonctionne comme un réseau social, c'est pourquoi sa forme ne saurait être prédéfinie. Chacun-e a le droit à la vie commune qu'il-elle entend mener. Pourquoi un enfant ne pourrait-il pas grandir avec deux pères et deux mères ?

90

95 **La JS Suisse exige immédiatement :**

- L'opprobre, la dégradation et la discrimination d'individus à cause de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre doit être poursuivie, qu'elle soit le fait de personnes physiques, juridiques, de droit public ou de collectivités religieuses. La législation doit être adaptée en ce sens.

100

- Les individus et les artistes, en particulier les groupes musicaux, incitant à la haine doivent être interdits de se produire en Suisse. Nous soutenons toutes celles et ceux qui agissent dans ce sens.

- La réintégration et la protection contre le licenciement des employé-e-s doivent être garanties dans le cas d'un licenciement justifié par l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

105

La Constitution fédérale et de nombreuses constitutions cantonales interdisent explicitement la discrimination du fait de l'identité sexuelle et le mode de vie. Dans le droit pénal et le droit du travail, la protection contre la discrimination du fait de l'orientation sexuelle et l'identité de genre est absolument insuffisante. La situation incertaine du droit fait que la calomnie publique et la dégradation ne peuvent être poursuivies sur le plan pénal. Dans le droit du travail, il faut une législation semblable à celle sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg).

110

- Les couples homosexuels doivent être absolument égaux aux couples hétérosexuels.

115 La JS Suisse condamne la discrimination par l'Etat des individus et des couples homosexuels dans les domaines de l'adoption, de la procréation médicalement assistée, des assurances sociales et des droits des couples binationaux. Plusieurs propositions d'individus et d'organisations allant dans ce sens, par exemple en matière de droit de la famille, ont par le passé été considérablement amoindries avant d'être soumises à une votation populaire.

120 • Sur le plan international, la Suisse doit prendre clairement position pour les droits de l'homme selon les principes de Jogjakarta. Les discriminations contre l'orientation sexuelle et l'identité de genre doivent être reconnues comme des motifs valables pour une demande d'asile.

125 Dans de nombreux pays, celles et ceux qui ne se rangent pas dans les catégories binaires de genre sont discriminé-e-s, torturé-e-s, incarcéré-e-s ou même menacé-e-s de peine de mort. La JS Suisse exige que la discrimination basée sur le genre ou l'orientation sexuelle soient intégrée, de même que les violences faites aux femmes, parmi les motifs valables pour une demande d'asile. La tradition de solidarité que la Suisse a longtemps revendiqué doit également s'appliquer aux membres de la communauté queer.

130 • Les associations de jeunes s'occupant des questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre doivent être soutenues par l'Etat.

130 Les associations de jeunes LGBT et les centres de conseil sont très importants et contribuent de façon efficace à la diminution des préjugés. Malheureusement, ces organisations connaissent régulièrement des problèmes financiers, c'est pourquoi la Confédération, les cantons et les communes doivent les soutenir tant sur le plan financier que structurel.

135 • Le dépistage préventif de maladies sexuellement transmissibles (HIV, Chlamydia) doit être gratuit et anonyme pour les jeunes de moins de 25 ans.

140 Selon l'Aide suisse contre le Sida, les hommes homosexuels et bisexuels avec une vie sexuelle active devraient se soumettre à des tests HIV tous les trois mois ; le prix de ces test, pouvant s'élever jusqu'à cent francs, peut dissuader des jeunes (hétérosexuel-le-s comme homosexuel-le-s) d'y recourir pour des raisons strictement financières. La Confédération investit énormément d'argent dans la prévention dans le domaine de la santé : offrir un dépistage étendu des MST chez les jeunes (dans les hôpitaux, centres de conseil, médecins de famille) s'intégrerait logiquement dans cette politique.

145 • Les hommes homosexuels et bisexuels doivent avoir le droit de donner leur sang.

145 Leur exclusion est inutile et n'a aucun sens. Les individus qui souhaitent donner leur sang sont conscients des risques pour la santé de celui ou celle qui le recevrait. Les homosexuels et bisexuels sont capables de prendre leurs responsabilités et d'évaluer la dangerosité de leur mode de vie, comme n'importe quel individu. Leur exclusion discriminatoire se base sur un risque statistique plus élevé qui n'est pas convaincant : le sang est de toute façon soumis à des analyses HIV. C'est le comportement qui est déterminant, et non l'orientation sexuelle.

• Les thèmes de l'homosexualité, la bisexualité et la transsexualité doivent être abordés à l'école et dans les loisirs en tant que réalités sociales.



- 150 Les cours d'éducation sexuelle doivent traiter de ces sujets de manière adéquate et les présenter sur un pied d'égalité avec l'hétérosexualité. Ces thèmes peuvent et devraient être abordés dans d'autres domaines de l'enseignement, pour sensibiliser les élèves et leur apprendre à les accepter.
- Les organisateur-trice-s d'événements queer doivent être conscient-e-s de leurs responsabilités.
- 155 La commercialisation croissante de manifestations liées à la scène homosexuelle ne doit pas faire perdre de vue que des événements comme une « soirée queer » ou la Pride de Zurich ont une portée sociale. Une marche des fiertés (« pride ») est par définition politique et doit être conçue et organisée comme telle.